



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Industrie et de la
Promotion des Investissements



TERMES DE REFERENCE

Appel à candidatures - Concours d'innovation

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Créativité et de l'Innovation 2025

1. Contexte et justification

Le 21 avril est célébré comme la Journée Mondiale de la Créativité et de l'Innovation, une occasion de valoriser la créativité, l'ingéniosité locale et les initiatives porteuses de solutions concrètes aux défis du développement.

À cette occasion, l'Institut National de la Propriété Industrielle et de la Technologie (INPIT), sous l'égide du Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI), lance un appel à candidatures pour un concours national d'innovation. Cette initiative vise à identifier, promouvoir et accompagner les porteurs de projets innovants dans tous les secteurs d'activité, qu'il s'agisse de technologies, d'agriculture, d'environnement, de services, de santé, d'éducation, ou de toute autre solution à fort impact. Le concours vise à faire émerger des projets novateurs capables de répondre aux besoins réels du pays, de stimuler l'économie nationale et de valoriser les talents locaux.

Les meilleures inventions ou innovations seront célébrées lors d'une cérémonie officielle prévue en août 2025. Les lauréats bénéficieront également d'un accompagnement gratuit de l'INPIT, notamment en matière de valorisation, de protection juridique et de promotion de leurs innovations.

À travers cette initiative, l'INPIT entend renforcer la culture de l'invention et de l'innovation au Togo et encourager l'émergence de solutions durables et compétitives, contribuant ainsi à bâtir une économie fondée sur le savoir, la technologie et la créativité.

2. Objectifs du concours

- Valoriser les initiatives innovantes portées par des acteurs togolais ;
- Encourager la créativité et l'esprit d'innovation dans tous les secteurs ;
- Révéler les talents émergents et créer un vivier de projets à fort potentiel ;
- Offrir un accompagnement stratégique aux lauréats en matière de protection intellectuelle, de structuration de projet et d'accès à l'écosystème d'innovation.

3. Candidatures éligibles

Le concours est ouvert aux jeunes innovateurs, inventeurs, chercheurs, startups, porteurs de projets, artisans et entrepreneurs résidants au Togo ou dans la diaspora, à condition que le projet ait un impact local ou soit réalisé sur le territoire national.

Les innovations peuvent concerner tous les secteurs d'activités, notamment : l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, l'industrie, le numérique et l'environnement.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Industrie et de la
Promotion des Investissements



4. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Caractère innovant de la solution proposée ;
- Impact économique, social ou environnemental ;
- Faisabilité technique et potentiel de mise en œuvre ;
- Degré de maturité du projet d'invention ou d'innovation
- Originalité et pertinence dans le contexte togolais.

5. Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre un dossier comprenant :

- Une fiche descriptive de l'invention ou de l'innovation ;
- Une vidéo ou tout autre support illustratif du prototype ou de l'innovation (facultatif mais recommandé) ;
- Une pièce d'identité du porteur de projet ;
- Tout autre document jugé pertinent.

6. Déroulement

Étape	Date
Lancement de l'appel à candidatures	21 avril 2025
Clôture des candidatures	21 juin 2025
Analyse des candidatures et présélection	Juin-juillet 2025
Cérémonie de célébration et remise des prix	Août 2025

7. Prix et accompagnement

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement gratuit de l'INPIT, comprenant :

- La protection de leur invention ou innovation (brevet, dessin ou modèle industriel, marque, etc.) ;
- Un accès à des opportunités de visibilité et de réseautage.

Des mentions spéciales pourront être attribuées selon les catégories ou domaines innovants.

8. Modalités de soumission

Les dossiers sont à soumettre par voie électronique à l'adresse suivante : secretariat.inpit@inpit.gouv.tg avec l'objet « Candidature – Concours d'innovation 2025 » et en versions physique en quatre exemplaires au siège de l'INPIT/MIPI, Lomé, situé sur le boulevard GNASSINGBE Eyadéma, en face de l'entrée du CHU Campus, entre la pharmacie Univers santé et la CENI.

Le comité d'organisation se réserve le droit de contacter les candidats présélectionnés pour un pitch ou des informations complémentaires. La participation au concours vaut acceptation des conditions du présent TDR.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Industrie et de la
Promotion des Investissements



9. Résultats attendus

- Des innovations à fort potentiel dans divers secteurs stratégiques pour le développement du Togo sont identifiées.
- Le génie créatif togolais est valorisé, à travers une reconnaissance publique des meilleurs projets et une visibilité médiatique nationale ;
- La culture de l'innovation est renforcée, par l'incitation des citoyens, en particulier les jeunes et les femmes, à proposer des solutions originales aux défis locaux ;
- Les lauréats sont accompagnés, avec des services concrets offerts par l'INPIT (protection de la propriété intellectuelle, structuration, mise en réseau) ;
- Un vivier national de projets innovants, pouvant alimenter les politiques publiques, les incubateurs, ou bénéficier d'un soutien institutionnel et privé est créé ;
- Dynamisation de l'écosystème d'innovation togolais est dynamisé, grâce aux interactions entre porteurs de projets, structures d'appui, institutions et bailleurs ;
- Les objectifs de transformation économique du pays sont atteints à travers des innovations à impact social et économique mesurable.